

Vos questions / nos réponses

THC : NON - THCCOOH : OUI

Par [Profil supprimé](#) Postée le 06/10/2010 17:42

Le résultat de ma prise de sang est négatif en THC et positif en THCCOOH, que cela signifie-t-il ? Puis-je à votre avis être considéré comme étant sous l'effet du cannabis ? La prise de sang a été faite environ 40 h après avoir fumé mais j'avais eu un accident de voiture 17h après avoir fumé. Pour la loi, quel est le seuil pris en compte en thc et thccooch pour dire que vous êtes sous l'emprise du cannabis? Merci d'avance pour votre réponse. JKK

Mise en ligne le 07/10/2010

Bonjour,

Le THC (tétrahydrocannabinol) est le principe actif du cannabis. Une fois dans l'organisme, il est rapidement métabolisé en 11-OH-THC et finalement en THC-COOH. Un résultat positif en THC-COOH signifie qu'il y a eu consommation récente de cannabis.

Au regard de la loi, le critère retenu pour considérer que la personne est sous emprise d'un stupéfiant est la positivité de la prise de sang.

Pour d'autres informations, ou pour en parler, vous pouvez contacter l'un de nos écoutants au 0800 23 13 13 (Drogues Info Service, appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe, tous les jours de 8h à 2h du matin).

Cordialement.
